

La planète ne nous appartient pas,
nous l'empruntons seulement
à nos enfants!



Trions durablement nos déchets...

Aux habitants de Lancy

Madame, Monsieur,

«La planète ne nous appartient pas, nous l'empruntons seulement à nos enfants !»

A l'horizon 2030, la terre comptera un milliard d'habitants supplémentaires et nous devons, tous ensemble, relever le défi de laisser aux générations futures un habitat respectueux de notre environnement quotidien et de nos ressources naturelles.

Le combat écologique que doivent mener aujourd'hui les différentes nations du monde est parsemé d'obstacles économiques, sociaux ou culturels qui annoncent malheureusement de nombreuses catastrophes environnementales préjudiciables pour l'avenir de l'humanité.

Protéger l'environnement concerne chacun d'entre nous !

A son échelle, la Ville de Lancy s'est d'ores et déjà engagée avec force et conviction dans le développement durable s'efforçant de concrétiser de nombreux projets

liés à la biodiversité, à la protection de l'environnement et à la bonne gestion de ses déchets.

En 2016, tous les petits gestes du quotidien ont compté et vous avez été particulièrement actifs dans votre effort de tri puisque que nous avons réduit le poids moyen de nos déchets urbains incinérables à 197 kg par habitant alors que ce dernier était de 360 kg au début des années 2000.

La collecte des déchets organiques reste l'une de nos priorités.

Pour rappel, les 17'000 «Kits de tri» distribués en fin d'année 2016 à la population lancéenne nous ont permis d'augmenter de façon très significative le tonnage de nos déchets de cuisine (+ 45%) démontrant ainsi que la « P'tite poubelle verte » a été adoptée par la majorité des lancéens. La réussite définitive de cette opération repose désormais sur votre engagement à poursuivre au quotidien et de façon pérenne le tri de vos déchets de cuisine.

Vous le savez, le spectre de la taxe au sac

plane toujours au-dessus de nos têtes, les décisions politiques à venir restent donc inexorablement liées à nos futurs résultats de tri et à l'amélioration de notre taux de recyclage.

Le Conseil administratif vous invite donc à rester les principaux acteurs de cette politique active du tri des déchets dont le but final demeure à jamais l'amélioration de nos performances environnementales, la réduction de nos coûts de traitement et la préservation de nos ressources naturelles.

Certain de pouvoir compter cette année encore sur votre engagement sans faille à nos côtés, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



*Au nom du
Conseil administratif*

*Le Conseiller administratif
délégué à l'environnement*

Damien BONFANTI
Maire

Renseignements sur les déchets

Ville de Lancy
République et canton de Genève



Ville de Lancy Service de l'Environnement

Chemin Gérard-de-Ternier 12, 1213 Petit-Lancy

Tél. 022 879 54 31 - Fax 022 879 04 21

Courriel: dechets@lancy.ch

Réception téléphonique de 8h à 11h30
et de 14h à 16h30



Info-Service

Tél. 022 546 76 00 - Fax 022 546 76 02

Courriel: info-service-dim@etat.ge.ch

Informations aux professionnels

Tél. 022 546 70 70 - Fax 022 546 70 90

Courriel: gesdec@etat.ge.ch

Entreprises concessionnaires

SERBECO SA, chemin de Pré-Salomon 25,

Case postale 66, 1242 Satigny

Tél. 022 341 15 20 - Fax 022 341 58 10

Courriel: info@serbeco.ch

TRANVOIRIE SA, route du Bois-de-Bay 93, 1242 Satigny

Tél. 022 306 15 15 - Fax 022 306 15 16

Courriel: info@transvoirie.ch

Commerces, industries, restaurants, micro-entreprises et indépendants

Conformément aux articles 32 et 32a de la loi fédérale sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983 (LPE-RS 814.01), à l'article 16 al.1 de la loi cantonale sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 (LGD – L1 1 20), au plan cantonal de gestion des déchets 2014-2017 et au règlement communal sur la gestion des déchets de la Ville de Lancy (article 11), toutes les entreprises établies sur le territoire communal doivent assumer les coûts de levée et de traitement de leurs déchets urbains incinérables (par contrats privés ou communaux). Afin d'être équitable avec l'ensemble des entreprises lancéennes et d'appliquer de façon impartiale le principe du « pollueur-payeur », les micro-entreprises ou les travailleurs indépendants sont également soumis à une redevance annuelle validée par le Canton de Genève.

Illustrations

Damien Gallay / L'Atelier de mon Père

Encarts publicitaires

Moba, Papirec SA, Serbeco SA, Transvoirie SA.

Conception et réalisation

Ville de Lancy - Service de l'Environnement section gestion & logistique des déchets - Plan Vert communication durable, Genève/Jonction

Impression

Tirage: 18'000 exemplaires - Papier 100 % recyclé 

LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUÉS À LANCY

Les 10 thématiques prioritaires

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

GESTION DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

MOBILITÉ

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

GESTION DES DÉCHETS

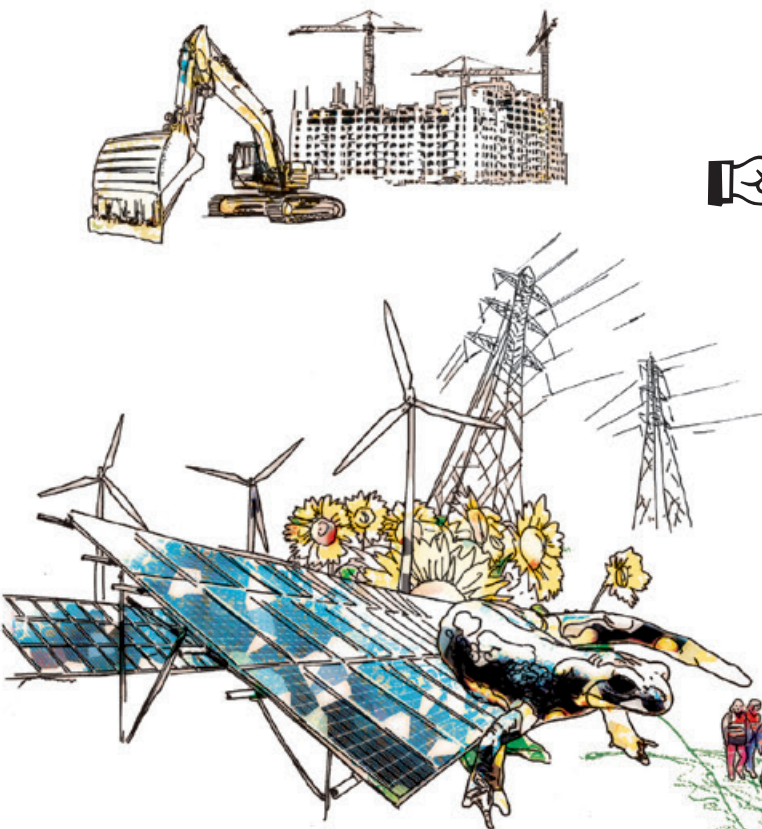
NATURE ET PAYSAGE

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

ÉCONOMIE LOCALE

COHÉSIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



ECONOMIE DURABLE

SOCIÉTÉ SOLIDAIRE



Ville de Lancy
République et canton de Genève



Campagne déchets organiques 2018

Poursuivons l'effort engagé...

Petit rappel :

A l'automne 2016, les autorités cantonales ont clairement demandé aux communes genevoises d'améliorer le tri et la collecte des déchets de cuisine, qui représentent toujours 1/3 du contenu de notre poubelle ménagère.

Dans le cadre de cette opération d'envergure, la Ville de Lancy a distribué 17'000 kits de tri à la population lancéenne, composés d'une petite poubelle verte aérée novatrice accompagnée de ses sacs compostables.

Ce kit, simple et efficace, facilite grandement la tâche des ménages lancéens pour le tri des déchets de cuisine. Il vise notamment à atteindre un poids moyen de 180 kg par habitant pour les déchets urbains ménagers incinérables sans devoir recourir à la taxe poubelle.

Les déchets de cuisine collectés sont entièrement traités, transformés et réutilisés sur le territoire cantonal sous la forme d'énergie (biogaz) ou de compost principalement dédié à l'agriculture genevoise.



Cinq bonnes raisons de recycler ses déchets de cuisine

- Ils constituent plus du tiers du contenu de nos poubelles.
- Ils contiennent plus de 90% d'eau et n'ont rien à faire dans une usine d'incinération.
- Leur tri est simple et sans nuisance grâce à la « P'tite poubelle verte ».
- Leur valorisation permet de produire du biogaz et du compost utile pour les agriculteurs.
- Leur traitement coûte beaucoup moins cher que l'incinération.

**ON T'A COLLÉ UNE SALE ÉTIQUETTE,
VIENS QUAND MÊME AVEC NOUS!**



DONNEZ UNE 2^e VIE À UNE POURRITURE

Les communes et l'Etat de Genève





STOP AUX EMBALLAGES PLASTIQUES !

**LES PRODUITS ALIMENTAIRES INDUSTRIELS
GÈNÈRENT UNE PARTIE IMPORTANTE
DE NOS DÉCHETS À CAUSE DU SUREMBALLAGE.**

**EN FAISANT NOS COURSES,
NOUS DEVONS PRIVILÉGIER LES PRODUITS
VENDUS EN VRAC OU À LA COUPE.**

**POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN,
APPORTEZ VOS PROPRES RÉCIPIENTS
POUR ÉVITER LES EMBALLAGES INUTILES !**

LIMITONS NOS DÉCHETS : ACHETONS FÔTÉ !

«VOYAGE EN EAUX TROUBLES»

Dans le Nord-Est du pacifique, entre la Californie et Hawaï, les déchets produits par les activités humaines et déversés dans les océans sont transportés par les courants marins et forment progressivement un nouveau « continent » dont la taille atteindra bientôt les 3,5 millions de km².

Ce vortex monstrueux totalise aujourd'hui un poids de 3,5 millions de tonnes et renferme jusqu'à 750'000 débris par km². Sur les 260 millions de tonnes de plastiques produites chaque année dans le monde, 10% finissent désormais dans les océans. Le plastique constitue ainsi 89% des déchets solides qui polluent aujourd'hui les mers du monde entier.

Chaque année, près d'un million d'oiseaux se tuent à cause de cette pollution et 100'000 mammifères marins sont retrouvés morts asphyxiés. Ainsi, par négligences ou comportements inappropriés, certains déchets des communes suisses se retrouvent également dans les océans.

Notre devoir aujourd'hui est d'agir au quotidien en limitant l'utilisation des sacs en plastique et en ne jetant aucun déchet dans la nature, dans nos lacs ou dans nos rivières.

Soyons tous vigilants, les océans sont bien malades et nous sommes tous un peu responsables de cette situation...





Y'A PLUS SIMPLE POUR NETTOYER VOTRE BAC DE DÉCHETS ORGANIQUES...

Avec une benne de 8m³ étanche, notre camion est aussi une unité de lavage haute pression. En 1 min. 30sec. vos bacs de déchets organiques sont propres, désinfectés et désodorisés. Avec des produits de lavage certifiés biodégradables.



0800 820 821
www.transvoirie.ch



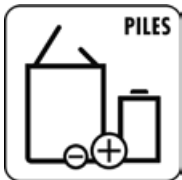
Quels déchets devons-nous recycler ?



PET

+ Seules les bouteilles en PET pour boissons sont à déposer dans les points de récupération communaux ou dans les espaces de tri des grands magasins.

– Les bouteilles d'huile, de vinaigre, de shampoing, les bouteilles de lait en plastique blanc ou les autres emballages en plastique doivent être jetés dans une poubelle ordinaire.



Piles

Dans tous les points de récupération

+ Toutes les catégories de piles jetables (piles classiques, piles boutons, etc.) ou rechargeables (accumulateurs) sans exception, y compris les piles dites «vertes», qui demeurent très polluantes.

– Les batteries et accumulateurs au plomb (des véhicules à 2 et 4 roues) doivent être éliminés sur l'Espace de récupération de la Praille.



Aluminium & fer blanc

Dans tous les points de récupération

+ Boîtes de conserve, capsules de bouteilles, barquettes, feuilles alu de ménage, boîtes à aliments pour animaux, barquettes pour aliments surgelés, tubes de mayonnaise, etc.

– Les papiers d'emballage avec une fine feuille d'aluminium (emballage Tetrapack, emballage de beurre, de sauces, sachets de potage, etc.) doivent être jetés avec les déchets incinérables.



Capsules de café

Dans tous les points de récupération

+ Uniquement le modèle ci-dessus (capsules en aluminium).

Les autres modèles de capsules (en forme de soucoupes, etc.) doivent être éliminés selon les consignes du revendeur.



Textiles

Dans tous les points de récupération

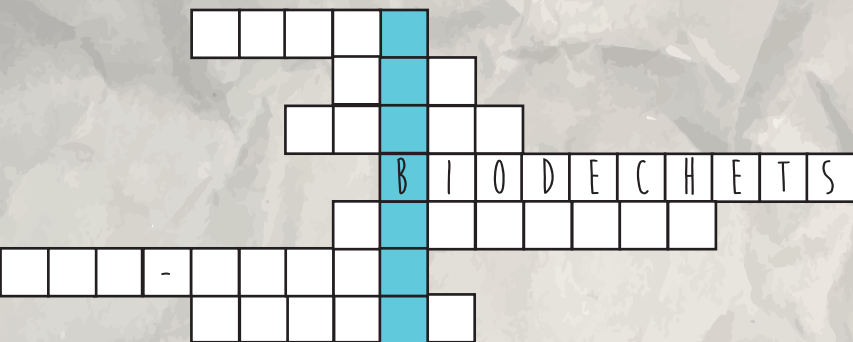
+ Tous les vêtements qui peuvent encore être portés, le linge de maison (rideaux, duvets, oreillers, draps, nappes), les chaussures (attachées entre elles afin de faciliter le triage), les ceintures et les sacs à main.

– Les tapis et les vêtements sales ou humides sont interdits.

Le tri devient un jeu d'enfants !

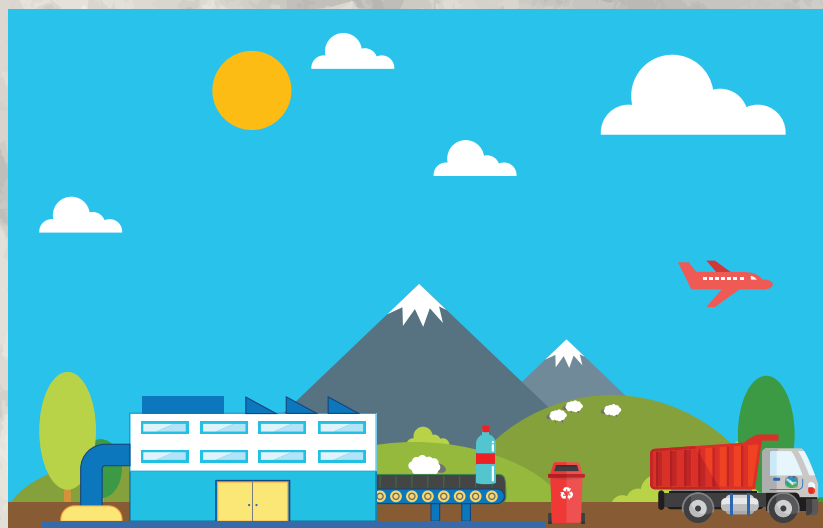
Trouve le nom du déchet en fonction du pictogramme et complète la phrase ci-dessous :

Grâce à son infrastructure et à son savoir-faire,
_____ trie 60'000 tonnes de déchets dont 76%
sont recyclés et valorisés !



Transports de bennes, tri et valorisation des déchets - 022 341 15 20 - www.serbeco.ch

Ouvre bien les yeux et trouve les 7 différences qui se sont glissées dans le 2ème dessin !



Solutions : Piles, Pet, Verre, Biodechets, Textiles, Fer-blanc, carton (SERBECO)-Soleil, avion, couleur container, pommes sur l'arbre, nuage plus petit, mouton, couleur montagne



Lundi (Petit-Lancy) - Mardi (Grand-Lancy)

Déchets organiques et de jardin

Tournée porte à porte et dans tous les points de récupération

+ Déchets de cuisine: les épluchures, les restes de repas, le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs, les fleurs fanées, les plantes d'appartement (mais sans le pot), etc.

Les déchets de jardin tels que les résidus de récolte, les feuilles mortes, le gazon ou les mauvaises herbes, les branches fagotées (diamètre maximum de 12 mm pour les branches coupées et longueur du fagot < 1.20 m), etc.

– Les pots en plastique, les litières pour animaux, les couches-culottes, les sacs d'aspirateur, les balayures, les mégots de cigarettes sont à jeter dans le sac réservé aux déchets incinérables. Les déchets de jardin doivent être conditionnés en vrac dans des containers verts.



Les sacs en plastique verts ou noirs (issus de produits pétroliers) sont strictement interdits.



Mercredi

Papier & carton

Tournée porte à porte le mercredi et dans tous les points de récupération

+ Tous les types de papier et de carton peuvent être récupérés: papier d'imprimante, journaux, magazines, enveloppes, annuaires, cartons, etc.

– Les mouchoirs, serviettes en papier, papiers et cartons souillés (de nourriture ou de produits de ménage), feuilles autocollantes et emballages composites (briques de lait, de thé froid ou de jus de fruit) ne sont pas récupérables mais à jeter dans une poubelle ordinaire.



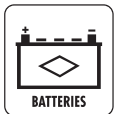
Jeudi

Verre

Tournée porte à porte et dans tous les points de récupération

+ Les bouteilles, les flacons et les bocaux. Les bouchons et couvercles doivent être enlevés quelle que soit leur nature (métal, plastique, liège, caoutchouc). Toutefois, il n'est pas nécessaire de décoller les étiquettes.

– Les miroirs, vitres, porcelaine, faïence, céramique, etc. ne sont pas récupérés. Pour leur élimination, il faut se rendre à l'Espace de récupération cantonal de la Praille (ESREC).



Espace de récupération cantonal de la Praille

Lundi: fermé

Horaires novembre à février:

Mardi au vendredi: de 14h à 17h

Horaires mars à octobre:

Mardi au vendredi: de 15h à 19h

Samedi et dimanche: de 10h à 17h

Avenue de la Praille 47a

1227 Carouge - Tél. 022 388 11 99





Levées mensuelles



Dernier jeudi du mois uniquement **Déchets encombrants ménagers**

Les déchets encombrants ménagers sont à déposer aux mêmes emplacements que les ordures ménagères.

Le terme « Déchets encombrants » comprend

les déchets suivants: lits, matelas, armoires, meubles et objets ménagers volumineux (en bois ou en plastique), mobilier de jardin.

– **Les déchets de chantiers et les dépôts sauvages sont strictement interdits.**



Dernier jeudi du mois uniquement **Ferraille**

Les déchets en ferraille sont à déposer aux mêmes emplacements que les ordures ménagères.

Le terme « Ferraille » inclut les petits objets métalliques mais aussi les frigos, cuisinières,

fours, congélateurs, lave-vaisselle, sèche-linge, lave-linge, câbles électriques, appareils électroménagers, ordinateurs, imprimantes, écrans, appareils électroniques, télévisions, vélos, jantes (sans pneus), casseroles.

Les appareils électriques se rapportent également dans les commerces vendant les mêmes produits.

– **Les déchets de chantiers et les dépôts sauvages sont strictement interdits.**

Déménagement

En cas de déménagement, si vous ne pouvez pas attendre la levée mensuelle des déchets encombrants, ne constituez pas une décharge sauvage. Déplacez-vous à l'Espace de récupération cantonal de la Praille ou faites appel à une entreprise privée.

A l'Espace de récupération de la Praille, il y a une place pour chaque chose et chaque chose est à sa place!

Heures d'ouverture: lundi-vendredi, de 14h30 à 19h30
samedi-dimanche, de 9h30 à 17h00
Tél. 022 388 11 99

Œuvres caritatives

Les textiles, habits, objets, meubles, appareils électriques et électroniques encore en état de fonctionner peuvent être donnés à différentes œuvres caritatives. Certaines d'entre elles proposent des solutions de ramassage à domicile.

Armée du Salut
brocki.ch/geneve - Tél. 022 736 15 80

Caritas Genève
caritasge.ch - Tél. 022 884 99 99

Centre Social Protestant
csp.ch - Tél. 022 884 38 00

Communauté d'Emmaüs
emmaus-ge.ch - Tél. 022 301 57 57

Croix-Rouge genevoise
croix-rouge-ge.ch - Tél. 022 349 89 87





	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
01	1 ● Nouvel An	2 ● Vacances scolaires	3 Déchets Organiques Déchets Organiques Papier Carton	4 Déchets Ménagers Verre	5 Déchets Ménagers	6	7
02	8 Déchets Ménagers Déchets Organiques	9 Déchets Ménagers Déchets Organiques	10 Papier Carton	11 Déchets Ménagers Verre	12 Déchets Ménagers	13	14
03	15 Déchets Ménagers Déchets Organiques	16 Déchets Ménagers Déchets Organiques Sapins de Noël	17 Papier Carton	18 Déchets Ménagers Verre Cérémonie des vœux du Conseil administratif Salle communale du Petit-Lancy	19 Déchets Ménagers	20	21
04	22 Déchets Ménagers Déchets Organiques	23 Déchets Ménagers Déchets Organiques Sapins de Noël	24 Papier Carton	25 Déchets Ménagers Verre Ferraille Déchets Encombrants	26 Déchets Ménagers	27	28
05	29 Déchets Ménagers Déchets Organiques	30 Déchets Ménagers Déchets Organiques	31 Papier Carton	1	2	3	4

Ville de Lancy

Message
Aujourd'hui 12:15

T'as vu, tous nos éco-points communaux sont équipés d'une benne réservée aux déchets organiques ?

Oui, je sais, la Ville de Lancy a tout mis en œuvre pour nous permettre de trier nos déchets de cuisine !



Message

DÉCHETS ORGANIQUES



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
05	29	30	31	1  	2 	3	4
06	5  	6  	7 	8  	9 	10	11
07	12   ● Vacances scolaires	13  	14 	15  	16 	17	18
08	19  	20  	21 	22    	23 	24	25
09	26  	27  	28 	1	2	3	4



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
09	26	27	28	1  	2 	3	4
10	5  	6  	7 	8  	9 	10	11
11	12  	13  	14 	15  	16 	17	18
					Exposition des artistes lancéens La Dépendance		
12	19  	20  	21 	22  	23 	24	25
13	26  	27  	28 	29    	30	31 	1
				● Vacances scolaires	● Vendredi Saint		● Pâques



Dans tous les points de récupération

Uniquement le modèle
ci-dessous (capsules en aluminium)

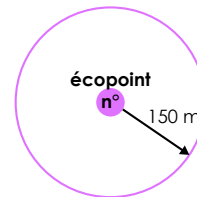
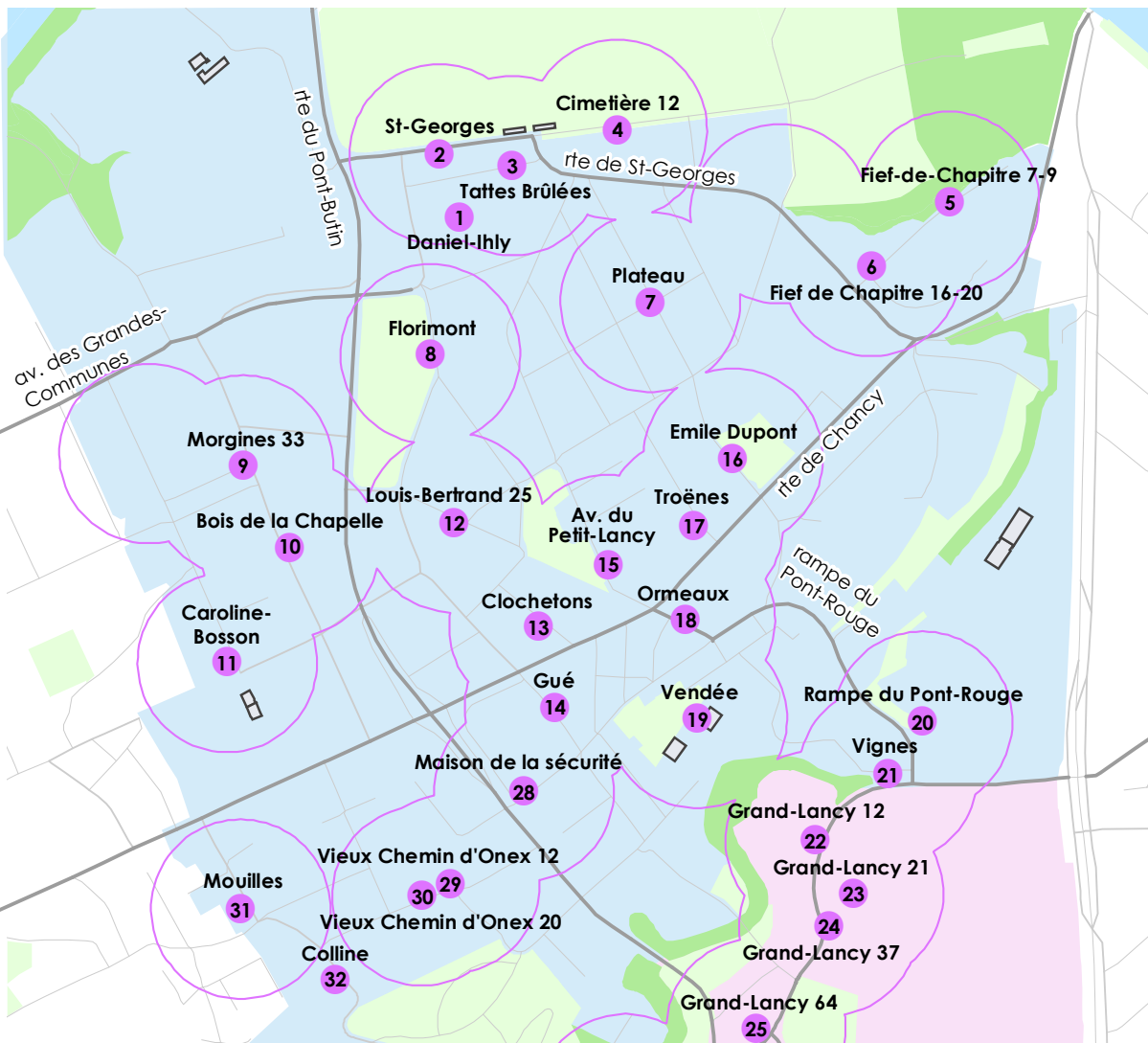


Les autres modèles de capsules
(en forme de soucoupes, etc.)
doivent être éliminés selon
les consignes du revendeur.



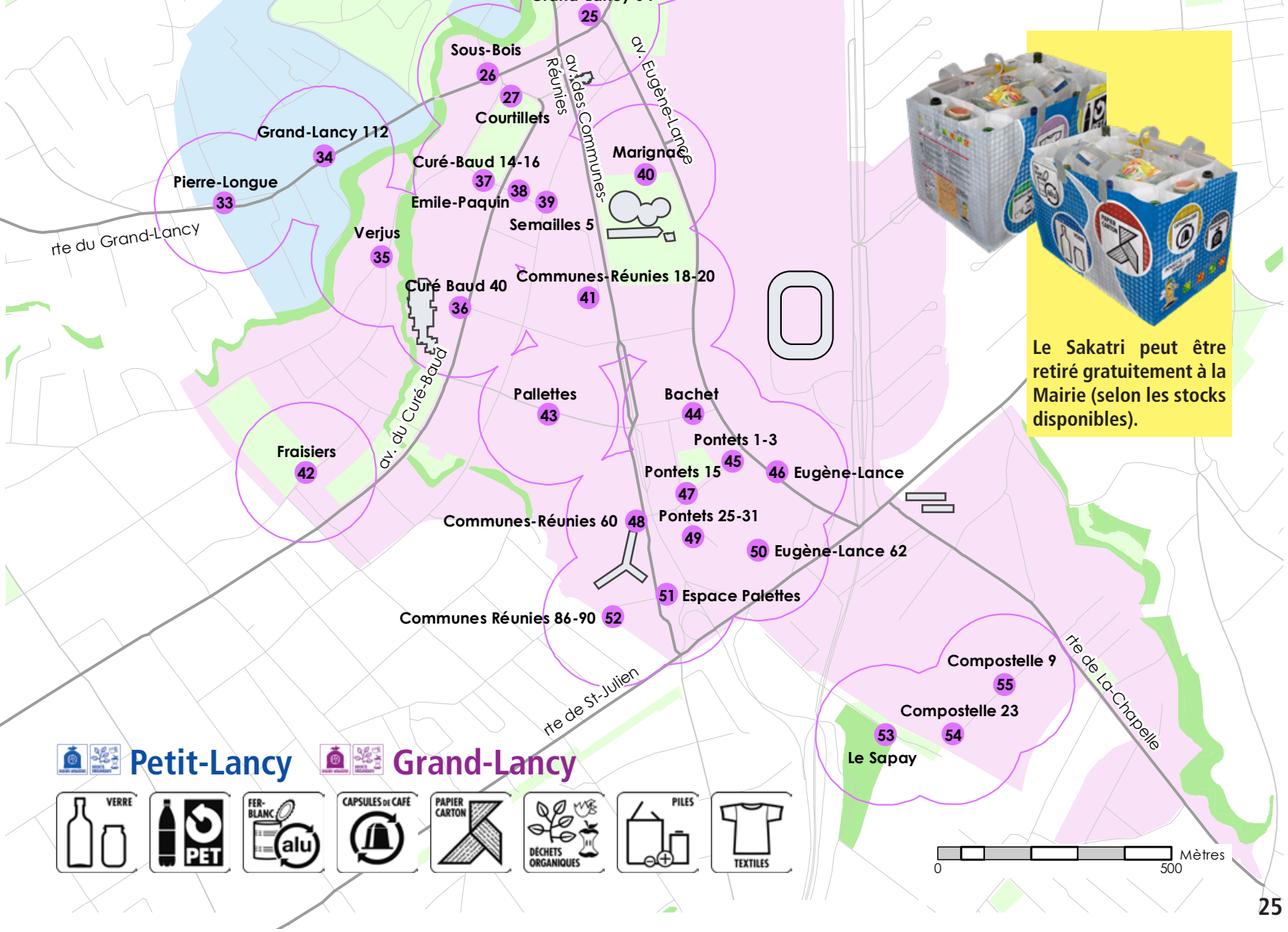
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13	26	27	28	29	30	31	1
				● Vacances scolaires	● Vendredi Saint		● Pâques
14	2	3	4	5	6	7	8
	● Lundi de Pâques	 	  	 			
15	9	10	11	12	13	14	15
	 	 		 			
16	16	17	18	19	20	21	22
	 	  Naturalisés et jeunes citoyens de 18 ans Salle communale du Petit-Lancy		 			
17	23	24	25	26	27	28	29
	 	 		   			
18	30	1	2	3	4	5	6
	 						

RÉPARTITION DES POINTS DE RÉCUPÉRATION SUR LA VILLE DE LANCY



Les écopoints
sont utilisables
entre 8h et 20h







Les bouteilles d'huile, de vinaigre, de shampoing, les bouteilles de lait en plastique blanc ou les autres emballages en plastique doivent être jetés dans une poubelle ordinaire.

Seules, les bouteilles en PET pour boissons sont à déposer dans les points de récupération communaux ou dans les espaces de tri des grands magasins.

www.petrecycling.ch

RECYCLAGE DU PET



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
18	30	1  	2 	3  	4 	5	6
					Kermesse du Muguet		
19	7  	8  	9  	10	11  	12	13
				● Ascension			
20	14  	15  	16 	17  	18 	19	20
					Faîtes du Jardin! Parc Navazza-Oltramare		
21	21	22  	23   	24  	25 	26	27
	● Lundi de Pentecôte				Mai au parc Parc Navazza-Oltramare		
22	28  	29  	30 	31    	1	2	3
	Réception des sociétés et mérite de Lancy Salle communale du Grand-Lancy		Semaine européenne du développement durable				

**LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI.
LE RÉCUPÉRER PERMET DE PRÉSERVER LES MATIÈRES
PREMIÈRES QUI ENTRENT DANS SA COMPOSITION.**

Ne mettez surtout pas vos bouteilles en verre
à la poubelle et prenez le temps de le trier
correctement.

JE RECYCLE



RECYCLAGE DU VERRE



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
22	28	29	30	31	1 	2	3
						Semaine européenne du développement durable	
23	4  	5  	6 	7  	8 	9	10
				Semaine européenne du développement durable			
24	11  	12  	13 	14  	15 	16	17
	Semaine européenne du développement durable						
25	18  	19  	20 	21  	22 	23	24
26	25  	26  	27 	28    	29 	30	1
				Fête des écoles du Petit-Lancy Parc Navazza-Oltramare	Fête des écoles du Grand-Lancy Parc Navazza-Oltramare		

Le papier doit être systématiquement recyclé mais nous devons essayer de limiter au mieux son utilisation en changeant nos comportements.

- Privilégions les envois électroniques
- N'imprimons que si nécessaire
- Imprimons en recto-verso
- Limitons les publicités avec l'étiquette STOP PUB sur sa boîte aux lettres, etc...



**VOSSVP!
PAPPIERS**



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
26	25	26	27	28	29	30	1
27	2  	3  	4 	5  	6 	7	8
	● Vacances scolaires				Lancy-Tennessee Parc Navazza-Oltramare		
28	9  	10  	11 	12  	13 	14	15
29	16  	17  	18 	19  	20 	21	22
30	23  	24  	25 	26    	27 	28 	29
31	30  	31  	1 ● Fête nationale	2	3	4	5



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
31	30 ● Vacances scolaires	31	1 Fête du 1 ^{er} août Parc Navazza-Oltramaré ● Fête nationale	2   	3 	4	5
32	6  	7  	8 	9  	10 	11	12
33	13  	14  	15 	16  	17 	18	19
34	20  	21  	22 	23  	24 	25	26
35	27  	28  	29 	30    	31 	1	2



RECYCLAGE DES HABITS



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
35	27	28	29	30	31	1	2
36	3 	4 	5 	6  ● Jeûne Genevois	7 	8	9
37	10 	11 	12 	13 	14 	15	16
Tuttisports							
38	17 	18 	19 	20 	21 	22	23
39	24 	25 	26 	27 	28 	29 Fête de l'Abeille et du Terroir Parc Navazza-Oltramare	30

Les déchets spéciaux
et les médicaments
périmés sont dangereux
pour la santé
et l'environnement.



Les médicaments périmés
se déposent à la pharmacie,
les déchets spéciaux
dans les ESREC cantonaux.



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
40	1  	2  	3 	4  	5 	6	7
41	8  	9  	10 	11  	12 	13	14
42	15  	16  	17 	18  	19 	20	21
43	22   ● Vacances scolaires	23  	24 	25    	26 	27	28
44	29  	30  	31 	1	2	3	4



Les piles ne se jettent
surtout pas à la poubelle !
Tous nos éco-points
communaux disposent
d'une benne réservée
à cet effet !

43 millions de piles extrêmement polluantes sont encore déversées
chaque année en Suisse dans les poubelles ménagères.

STOP

RECYCLAGE DES PILES



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
44	29	30	31	1  	2 	3	4
						Vide-greniers Préau de l'école du Petit-Lancy	
45	5  	6  	7 	8  	9 	10	11
46	12  	13  	14 	15  	16 	17	18
47	19  	20  	21 	22  	23 	24	25
48	26  	27  	28 	29    	30 	1	2
					Marché de Noël Lancy en lumières		



Ne jetez pas vos ampoules, vos néons économiques
ou vos matériels électriques à la poubelle.
Ces derniers se récupèrent et se recyclent.
Les magasins vendant ces articles ont l'obligation
de vous les reprendre.
Choisissez par principe des modèles LED

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
48	26	27	28	29	30	1	2
						Marché de Noël Lancy en lumières	
49	3	4	5	6	7	8	9
	Lancy en lumières	Réception des Noces d'or Ferme Marignac		Lancy en lumières			
50	10	11	12	13	14	15	16
				Lancy en lumières			
51	17	18	19	20	21	22	23
52	24	25	26	27	28	29	30
	● Vacances scolaires	● Noël					
01	31	1	2	3	4	5	6
	● Restauration	● Nouvel An					



RECYCLAGE AU TRAVAIL





	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
01	31 ● Vacances scolaires	1 ● Nouvel An	2   	3   	4 	5	6
02	7  	8  	9 	10  	11 	12	13
03	14  	15   	16 	17  	18 	19	20
04	21  	22   	23 	24  	25 	26	27
05	28  	29  	30 	31    	1	2	3

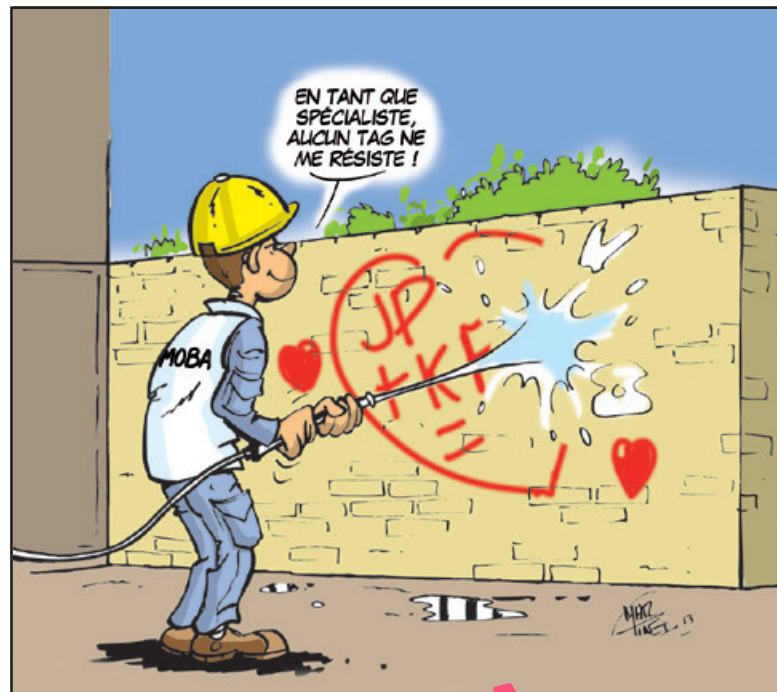
Contribue à la protection de l'environnement

Récupération industrielle de vieux papiers et carton



Papirec SA
Route des Jeunes, 57
1227 Carouge

Tél: 022 343 77 60
papirec.ge@barec.ch
www.papirec.ch



MOBA
VOTRE
PARTENAIRE
ANTI-TAG

ROUTE DE SAINT-JULIEN 36
1227 CAROUGE

T 022 792 66 23
PAB.GE@BLUEWIN.CH

Ville de Lancy



ALLO Tri-porteur!

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, la Ville de Lancy propose une nouvelle prestation de proximité dédiée aux personnes âgées, isolées, malades ou à mobilité réduite: **Allô triporteur!**

Ainsi, de jeunes « ambassadeurs voirie », recrutés via la structure lancéenne d'insertion professionnelle « Contact Emploi Jeunes » collectent avec un vélo électrique équipé d'une remorque les déchets ménagers des personnes en difficulté.

Vous avez besoin de cette prestation?

Appelez le: 022 706 16 60

ALLO
Tri-porteur!





Punaisses de lit: un fléau qui prolifère!

Le canton de Genève, exposé aux brassages de population, est particulièrement touché par l'invasion progressive des punaises de lit. Ces dernières semblent étendre de façon très inquiétante leur territoire. Nous pouvons désormais les trouver un peu partout dans les avions, les hôtels, les cinémas, les bus ou les centres de vacances. Il devient ainsi de plus en plus facile de ramener bien malencontreusement cette petite bête chez soi sans se douter un instant qu'elle prendra rapidement possession des lieux.

Si l'insecte suceur de sang ne transmet pas de maladies et que ses piqûres ne sont pas plus graves que celles d'un moustique, répétées, elles irritent fortement la peau et le moral.

Qui sont-elles ?

Les punaises de lit sont des insectes nocturnes parasites de l'homme.

Elles s'alimentent tous les 3 à 7 jours et sont attirées par les vibrations et la chaleur que nous dégageons.

Elles se cachent pendant la journée et peuvent survivre de 12 à 24 mois sans se nourrir, dans un état de veille.

Elles ne volent pas, ne sautent pas et se nourrissent avant tout de sang humain.

Sans tomber dans la psychose, il est important toutefois de respecter quelques règles de base et de ne pas avoir de comportements inappropriés si vous êtes confrontés à cet envahisseur.

Pour votre information, l'ensemble de vos régions ont mis en place un protocole d'actions sur le sujet. Si vous pensez être infectés ou si vous avez des doutes, prenez contact avec elles pour connaître les procédures mises en place à ce jour. Selon les cas, une entreprise spécialisée viendra procéder à une détection canine afin de localiser et confirmer avec précision la présence ou non de punaises de lit dans votre habitation. Un traitement approprié qui suit un processus très précis pourra alors être effectué afin d'éradiquer le parasite.

N'essayez pas d'éliminer vous-même ces punaises de lit, vous ne feriez que les disperser dans les autres pièces de votre appartement.

Quelques règles de prudence à respecter:

En cas d'infection, ne déposez pas sur la chaussée ou dans les locaux sanitaires de votre immeuble des objets, meubles ou matelas infectés sans avoir pris la peine de les emballer préalablement dans une housse protectrice sur laquelle vous devez apposer un autocollant d'avertissement. Ces housses et autocollants vous seront livrés par le service de la voirie. N'hésitez pas à nous appeler au **022 879 54 31** pour les obtenir.

Ces objets devront ensuite être évacués séparément via une procédure spécifique organisée par la Ville de Lancy.

Important: ne laissez pas votre voisin récupérer un canapé, un matelas ou un objet infecté car il contaminerait à son tour son propre appartement.

Toutes les informations concernant cette problématique sont disponibles sur le site de la république et canton de Genève:

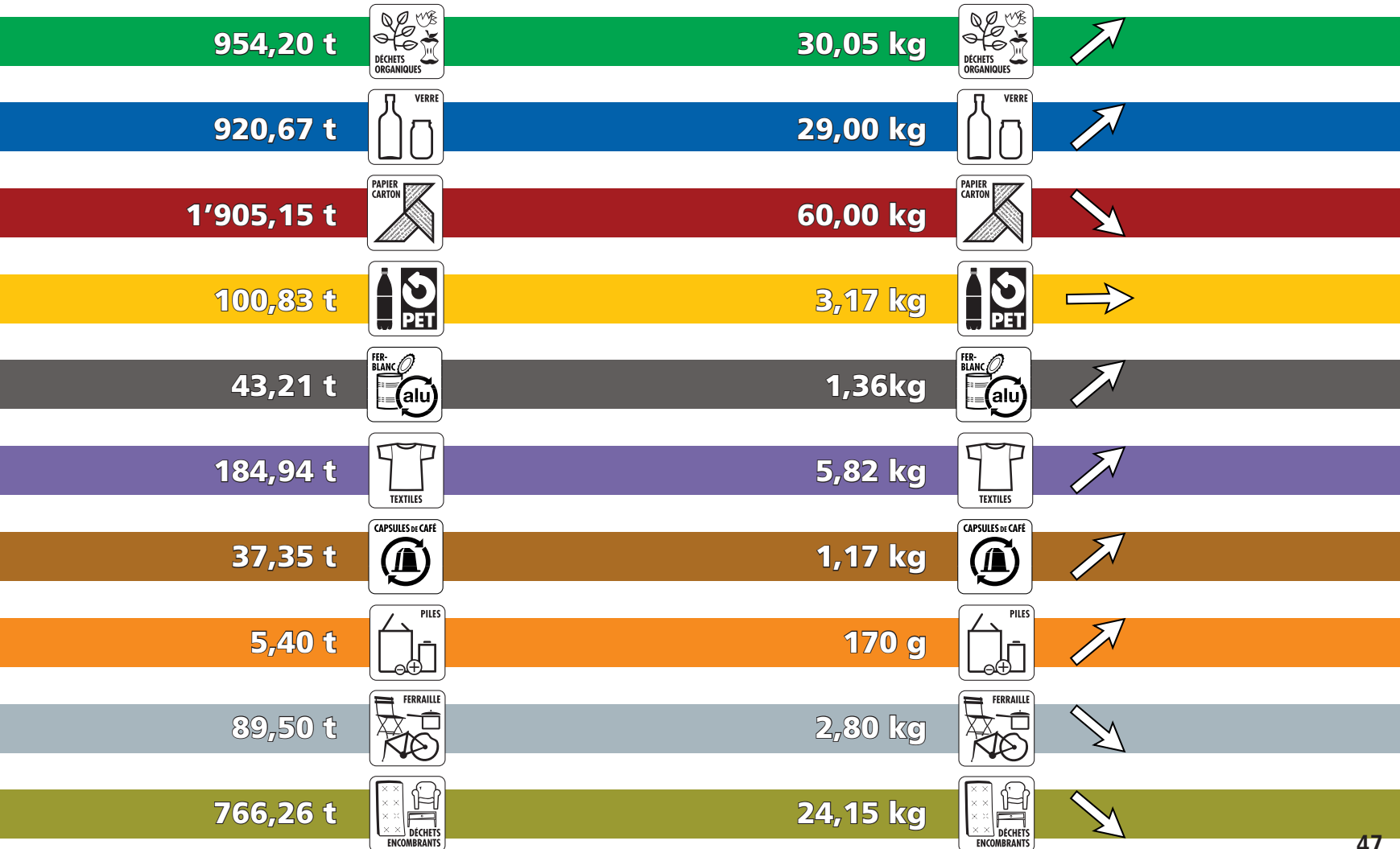


www.ge.ch/punaisses-de-lit

Votre effort de recyclage en 2016

Tonnage annuel Lancy

Moyenne par habitant





Laissez-nous une planète propre !

MERCI :-)

Ville de Lancy

République et canton de Genève

Trions durablement nos déchets.



DISTRICTION CANTONALE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
LAUREAT 2013



DISTRICTION CANTONALE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
LAUREAT 2015



DISTRICTION CANTONALE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
LAUREAT 2017



RECONVERSION

